Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20260306-2026_03_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Février 2026

PRESENTS : Patrice LE PENHUIZIC, Marie-Annick BURBAN, Ludovic COLLOMB, Hugues BRABANT, Alexandre GONDET, Fabienne DUBOS, Romain RETIF, Fabrice LE GAL, Claire-Marie LE LUHERN, Brigitte CORFMAT, Pascale LE GOUHINEC, Erwan POCHOLLE, Céline GUENOUX.

ABSENTS : Madame Laetitia EON (pouvoir à Monsieur Patrice LE PENHUIZIC)

SECRETAIRE : Madame Marie-Annick BURBAN

Réf : 2026-03-06

Objet : terrain chemin de la Bocheterie servitude de passage

Par délibération en date du 25 octobre 2024, le conseil municipal a approuvé l'acquisition de parcelle ZC 339 (appartenant à Monsieur Loïc LE NEVE) au lieu-dit chemin de la Bocheterie issue de la parcelle ZC 14.
Afin de compléter cette délibération, il est nécessaire de constituer une servitude de passage tous usages sur la parcelle ZC 339 au profit de la parcelle ZC 340 (restant propriété de Monsieur LE NEVE).
L'entretien de la parcelle ZC 339 et les frais de réalisation de ce passage resteront à la charge de la Commune.
Cette constitution de servitude aura lieu sans indemnité.

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la servitude de passage tous usages sur la parcelle citée, ainsi que les conditions telle qu'exposées ci-dessus.
ANNEXE : plan de servitude »

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patrice LE PENHUIZIC

Le Maire,
Patrice LE PENHUIZIC

MAIRIE LAUZACH
56190 LAUZACH